

ADAPTER SES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT SOUS LE SIGNE DE L'AGILITÉ ET DE LA SOLIDARITÉ



MARIE-ÈVE COURCHESNE
M.A. muséologie, commissaire à la culture,
Ville de Montréal

GRAND DOSSIER

Depuis mars 2020, les pratiques des administrations municipales et des organismes culturels, communautaires et de loisir ont été chamboulées par la pandémie et les multiples protocoles sanitaires. L'instabilité de la situation rendait difficile d'envisager la vie culturelle et de loisir des mois suivants. Dès le début, les organismes soutenus en médiation culturelle et en loisir culturel et pratique artistique amateur ont été accompagnés par les commissaires à la culture de la Division action culturelle et partenariats du Service de la culture de la Ville de Montréal. Chacun s'est adapté en temps réel, au fur et à mesure que la Direction de la Santé publique transmettait les consignes et protocoles, pour participer à la relance des activités.

L'accompagnement dans le processus d'adaptation s'est traduit par le déploiement de stratégies et d'initiatives destinées à soutenir les organismes dans ce contexte : séances d'information en groupe sur Google MEET, formulaires simplifiés pour un suivi des projets soutenus, rencontres de partage d'expériences et communautés de pratique, ainsi que présentation de solutions de rechange, de projets et d'actualités spéciales COVID-19 sur les sites et les réseaux sociaux [Médiation culturelle](#) et [Loisir culturel](#) de la Ville de Montréal.

Ces initiatives ont contribué à atténuer la pression et le découragement des organismes, souvent confrontés de manière isolée aux difficiles conditions sanitaires. Elles ont aussi mis de l'avant la capacité de l'administration municipale à s'adapter en répondant aux besoins des milieux des-

servis culturels et de loisir a été relevé, et cela se poursuit encore à ce jour.

LES PROGRAMMES DE SOUTIEN FINANCIER DU SERVICE DE LA CULTURE

Les organismes, les artistes et les arrondissements bénéficient du soutien de la Ville dans le cadre de différents programmes d'aide financière offerts annuellement. Plus précisément, en vertu de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal (EDCM) conclue entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, la Division action culturelle et partenariats du Service de la culture assure la gestion des programmes *Médiations culturelles MTL* et *La pratique artistique amateur : vers une citoyenneté culturelle dans les quartiers*.

Ces deux programmes favorisent l'accès à la culture et la participation de la population à la vie culturelle montréalaise. Ils cherchent à positionner la culture comme vecteur de liens sociaux et contribuent au développement des communautés locales, notamment à la cohésion sociale, au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement. Ils favorisent le développement et la réalisation de projets culturels et de loisir novateurs et structurants, en plus de rejoindre les populations dans leurs milieux de vie et d'encourager les rencontres interculturelles ainsi que le croisement entre les pratiques citoyennes et les pratiques artistiques professionnelles. En ce sens, ils constituent de précieux outils d'intervention de la Ville en matière de diversité et de mixité.





MAINTENIR SES ENGAGEMENTS FINANCIERS

En 2019-2020, plus d'une soixantaine d'organismes ont reçu un soutien financier dans le cadre de ces programmes. Conscient des conséquences de la crise sanitaire et de ses impacts éventuels, le personnel professionnel des différentes équipes a souhaité rassurer les organismes montréalais soutenus. Face à la situation d'urgence, il était primordial de maintenir les engagements financiers et de permettre l'adaptation des projets. Ainsi, les activités prévues par les soutiens financiers ont pu être modifiées et réduites. De plus, il a été recommandé de respecter le plus possible les ententes en cours avec les artistes, les animateurs et animatrices, les médiateurs et médiatrices ainsi que les travailleurs et travailleuses culturels, communautaires ou de loisir afin de ne pas fragiliser davantage les milieux.

En plus du maintien des engagements financiers, trois stratégies pour soutenir les organismes ont été instaurées :

- L'adaptation des projets
- La formation de communautés de pratique
- La diffusion d'informations et la promotion des projets.

ADAPTATION DES PROJETS

Rapidement, les commissaires à la culture ont tenu à accompagner les organismes dans le processus d'adaptation. Durant cette période d'isolement et de confinement, les activités étaient plus que pertinentes pour maintenir les liens avec les populations. Quatre options ont été proposées pour ajuster et simplifier les projets :

1. Reporter le projet et adopter un nouveau calendrier de réalisation.

Puisque la situation évoluait constamment, il était difficile de prévoir quand et comment le déconfinement se produirait. Habituellement, les organismes ont un an à la suite de l'annonce de l'octroi de la subvention pour réaliser les activités. En raison des circonstances, ils ont bénéficié d'une prolongation.

2. Modifier le projet dans son ensemble.

Toujours dans le but de conserver des liens avec la population ciblée, la modification des projets en fonction des mesures sanitaires a été permise, mais les organismes devaient conserver le plus possible l'objectif de la demande initiale. Ils ont fait preuve de créativité pour transformer en partie, ou même en totalité, les activités prévues.

3. Modifier les activités prévues pour être présent en ligne et sur les réseaux sociaux.

Les organismes ont été invités à rejoindre la population à distance par des rencontres virtuelles, mettant à profit les réseaux sociaux et les services de vidéoconférence, ou encore en produisant des capsules vidéo dans les cas où c'était pertinent. Pour certains organismes, ce fut l'occasion d'exploiter davantage le numérique, qu'ils utilisaient déjà. Pour d'autres, ce fut le moment de s'y initier à la vitesse grand V! Le recours à différentes plateformes et outils numériques a su préserver le contact avec les communautés.

4. Ne pas réaliser certaines activités.

L'équipe du Service de la culture ne souhaitait aucunement exacerber la vulnérabilité des organismes. Elle était bien consciente qu'il était possible qu'une partie des activités ne puisse être réalisée et cette option devait bel et bien faire partie des possibilités. Lorsqu'un organisme s'en prévalait, il était invité à investir les sommes attribuées aux activités non réalisables dans des actions contribuant le plus possible à la réalisation de l'objectif initial. Par exemple, documenter sa pratique dans une courte vidéo, élaborer des trousseaux d'activités, etc.

Dans le but de faciliter l'adaptation des projets, les options pouvaient être superposées, de sorte que plus d'une option s'applique à un même projet afin d'envisager la suite des choses. Elles visaient à favoriser la souplesse dans l'adaptation des objectifs et la réalisation des activités. Également, pour simplifier le suivi des adaptations des projets, il suffisait de remplir un formulaire en ligne confirmant que les modifications étaient conformes aux recommandations.

FORMATION DE COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

Dans chaque programme, les commissaires à la culture ont formé des communautés de pratique en guise d'espace d'échanges et de dialogue entre les organismes. L'objectif : offrir des moments d'inspiration pour qu'ils connaissent mieux les actions de leurs homologues et s'entraident en partageant leurs pratiques, idées et réflexions. Ces communautés permettaient également de développer de nouvelles connaissances.

Les acteurs et actrices de chaque secteur d'intervention ont discuté de sujets tels que les possibilités d'amélioration, la vision du

déploiement d'activités dans les prochains mois, les formules d'adaptation envisagées, les priorités et enjeux, ou la relance durant et après la pandémie. Chaque communauté de pratique s'est réunie trois fois de mai 2020 jusqu'à la fin de l'année. Les commissaires à la culture prévoyaient les poursuivre en 2021 dans le but d'alimenter les échanges et le partage d'expertises, ainsi que pour consolider les liens établis.

Les équipes du Service de la culture accompagnent couramment les organismes qui en manifestent le besoin dans le cadre des programmes de soutien financier. La période de pandémie n'a pas fait exception et a mis ce rôle en lumière dans le développement des pratiques par ses conseils d'adaptation, des exemples d'initiatives et de solutions de rechange, la mise en relation avec d'autres organismes, etc. De ces communautés de pratique et des accompagnements, des constats et enjeux se sont dégagés qui ont permis de partager la situation avec d'autres équipes de la Ville (services centraux et arrondissements) et, ultimement, de mieux comprendre comment recréer des expériences significatives adaptées aux besoins des participants durant la pandémie.

DES RESSOURCES SPÉCIALES COVID-19

Les projets soutenus par les programmes sont diffusés sur les différents sites Web et réseaux sociaux du Service de la culture. Comme plusieurs fédérations et municipalités en cette période de pandémie, le Service de la culture a ouvert une page Ressources spéciales COVID-19 et a entrepris sur les réseaux sociaux une promotion soutenue des initiatives et projets adaptés aux protocoles sanitaires et à la distanciation physique.

La thématique annuelle du Rendez-vous du loisir culturel portait d'ailleurs sur les façons de traverser la crise sanitaire et de s'y adapter. Un des ateliers offerts consistait

à présenter six initiatives qui se sont admirablement adaptées à la situation. Cette promotion accrue sensibilise les milieux aux impacts et à l'influence de la crise sanitaire sur les pratiques culturelles et de loisir afin de préserver le contact avec les communautés et de les mobiliser, peu importe la situation; elle contribue ainsi au transfert de connaissances.

VERS UNE PLUS GRANDE RÉSILIENCE

Depuis plus d'un an maintenant, les milieux culturels et de loisir sont touchés à différents niveaux par la crise sanitaire. Le travail d'accompagnement et d'adaptation a permis de préserver le contact avec les organismes et surtout de les mobiliser dans l'adaptation de leurs projets. Ces stratégies et initiatives d'adaptation ont permis, jusqu'à présent, d'éviter l'absence ou la trop grande intermittence d'activités dans l'offre d'activités culturelles et de loisir.

Dans les circonstances, les organismes ont fait preuve d'agilité, modulant temporairement leurs pratiques pour conserver le lien avec les populations. Ainsi, les actions mises en place ont permis de calmer les inquiétudes et de rassurer les organismes durant cette période d'instabilité.

La grande participation des organismes aux communautés de pratique témoigne de la solidarité des intervenantes et intervenants des milieux, qui ont contribué par leurs partages aux transferts de connaissances et à la création d'une forme d'intelligence collective.

À l'immense défi de la fermeture des lieux, de l'annulation des programmations et des activités, la résilience des organismes leur a permis de répondre en déployant moult initiatives invitant la population à poursuivre ses activités culturelles, créatives et de loisir, et à briser son isolement.

Dans les circonstances, les organismes ont fait preuve d'agilité, modulant temporairement leurs pratiques pour conserver le lien avec les populations.



 **VORTEX**
vortex-intl.com

**25 années
d'innovation**